



CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 21 JUILLET 2022

Courriel : mairie.hirtzbach@wanadoo.fr

LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINEES

- POINT I** : Désignation d'un secrétaire de séance
Délibération approuvée
- POINT II** : Approbation du procès-verbal de la séance du 07 juin 2022
Délibération approuvée
- POINT III** : Compte-épargne temps au profit du personnel communal : modification des modalités d'utilisation des droits épargnés
Délibération approuvée
- POINT IV** : Approbation de l'état prévisionnel des coupes – programme des travaux d'exploitation année 2022/2023
Délibération reportée
- POINT V** : Décision modificative N°1 du budget primitif 2022 du service forestier
Délibération approuvée
- POINT VI** : Réhabilitation du bâtiment communal destiné à accueillir la nouvelle mairie : réalisation de travaux complémentaires de renforcement de la structure du bâtiment
Délibération approuvée
- POINT VII** : Réhabilitation du bâtiment communal destiné à accueillir la nouvelle mairie : assistante à maîtrise d'ouvrage pour la rédaction de documents administratifs
Délibération approuvée
- POINT VIII** : Révision à la baisse du loyer des terrains communaux situés autour et à l'arrière de l'ancienne Scierie de Reinach
Délibération approuvée
- POINT IX** : Mise en place du référentiel comptable M57 pour le budget principal et les budgets annexes
Délibération approuvée
- POINT X** : Approbation de travaux complémentaires de rénovation intérieure de l'école maternelle
Délibération approuvée
- POINT XI** : Communications



HIRTZBACH, le 1^{er} août 2022.

Le Maire,
Arsène SCHOENIG.